



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/09/2018

## **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
25/09/2018

Date d'affichage  
25/09/2018

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

..J..J....

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

### **Etaient présents :**

M. BERCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique, Mme VILLENEUVE Odile

### **Procuration(s) :**

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole

### **Etai(ent) absent(s) :**

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. ROYER Franck

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

**Numéro interne de l'acte : 2018/09/28/0035**

**Objet : Modifications du tableau des effectifs**

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale

Vu la loi 2007-209 du 17 février 2007 relative à la fonction publique territoriale

Vu la loi 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique territoriale

Vu les différents décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois relevant du statut de la fonction publique territoriale

Considérant le tableau des effectifs actualisé par délibération du Conseil Municipal en date du 26/01/2018

Considérant les différentes modifications intervenues depuis la dernière mise à jour, et notamment le recrutement d'un agent d'animation pour une durée hebdomadaire de 22 heures.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le nouveau tableau des effectifs ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs présenté.

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIFS BUDG.	EFFECTIFS POURVUS	DURÉE HEBDO.
<b><u>1 - FILIÈRE ADMINISTRATIVE</u></b>				
Attaché titulaire	A	1	1	35 h
Adjoint administratif principal 2ème classe titulaire	C	1	1	35 h
<b><u>2 - FILIÈRE TECHNIQUE</u></b>				
Adjoint technique territorial dont agent de maîtrise titulaire	C	1	1	25 h
Adjoint technique 2ème classe stagiaire	C	1	1	26 h 50
Adjoint technique 2ème classe titulaire	C	1	1	20 h 50
<b><u>3 - FILIÈRE SOCIALE</u></b>				
ATSEM principal 2ème classe	C	1	0	35 h
<b><u>4 - FILIÈRE ANIMATION</u></b>				
Adjoint animation 2ème classe titulaire	C	1	1	35 h
Adjoint animation 2ème classe contractuel (CDD)	C	1	1	22 h
Adjoint animation 2ème classe contractuel (CDD)	C	1	1	7 h

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à MAGNET  
 Le Maire,

